LE Grand Continent

Archipel des injustices : le retour des Chagos

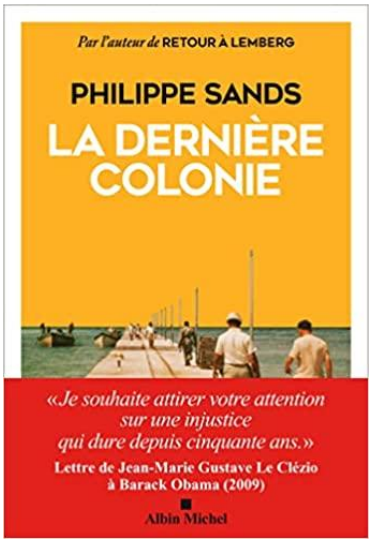

En 2020, une résolution des Nations-Unies sommait le Royaume-Uni de restituer l'archipel à l'île Maurice. Cette traversée de l'histoire mondiale pendant un demi-siècle de décolonisation, dont la bataille juridique et à la lutte politique menée par le peuple des Chagos contre les violations de l'indépendance des peuples est au coeur, est magnifiquement racontée dans le dernier ouvrage de Philippe Sands.

AUTEUR Olivier Vallée

DATE 1 février 2023

Philippe Sands, *La Dernière Colonie*, Paris , Albin Michel, «Histoire», 2022, 240 pages,
ISBN 2226473017

La dernière carte du monde publiée en 2020 (voir ci-dessous) par les Nations Unies rattache « l'archipel des Chagos » à la République de Maurice, après plus de cinq décennies de bras de fer pour « parachever la décolonisation » entre la petite île et le puissant Royaume-Uni dans cette partie de l'Océan Indien.

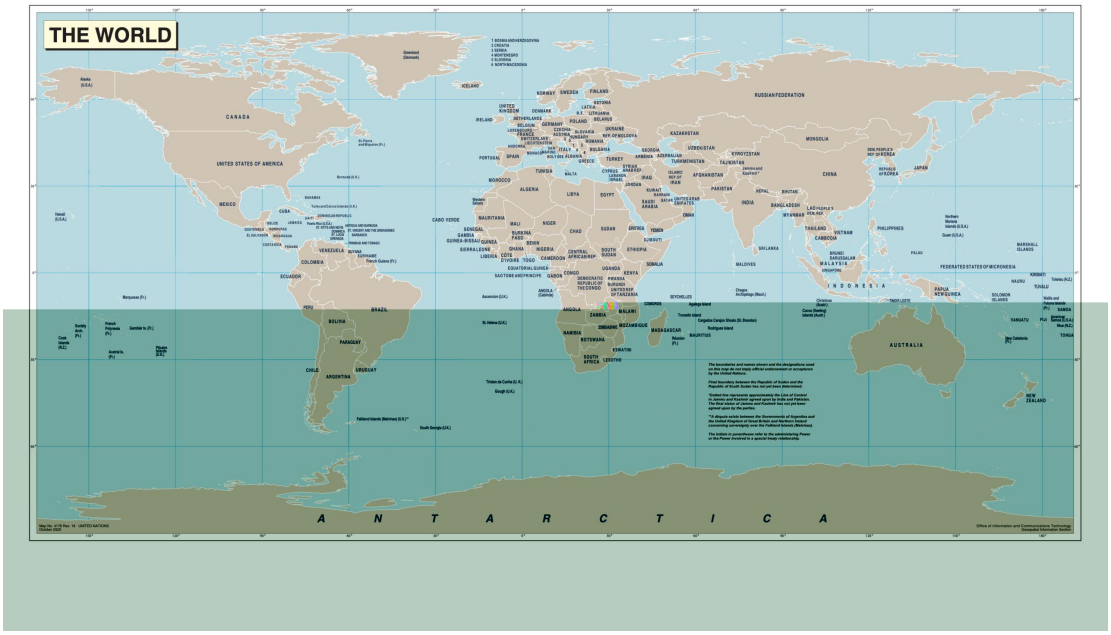

Map No. 4170 Rev. 19 UNITED NATIONS. October 2020

Un an après la résolution (2019) des Nations-Unies, sommant le Royaume-Uni de restituer l'archipel à l'île Maurice, la dernière carte du monde publiée par les Nations Unies reconnaît les Chagos comme territoire mauricien. Un total de 116 pays a voté en faveur de la résolution sommant l'administration britannique de se retirer des Chagos. Il reste ainsi 6 États contre le reste du monde, dont : les États-Unis, Israël, l'Australie et le Royaume Uni ; à quoi s'ajoutent 56 abstentions, parmi lesquelles celle de la France, qui occupe, dans la même zone océanique, les îles Éparses rattachées initialement à Madagascar.

Ce premier résultat doit beaucoup à la bataille juridique et à la lutte politique ①, que le peuple des Chagos, le gouvernement de Maurice, les juristes militants et les citoyens des États non-alignés ont mené contre les violations du droit international, de l'indépendance et de la volonté des peuples. Cette traversée de l'histoire mondiale, pendant un demi-siècle de décolonisation jamais vraiment aboutie, est racontée et décortiquée dans le dernier livre de Philippe Sands. Au début du mois de janvier 2023, la réalité le rattrape même, car Londres accepte enfin des négociations avec Maurice pour traiter du statut des Chagos ②.

Philippe Sands est bien connu dans le monde et en France après son *Retour à Lemberg* ③. Cette ville fut tiraillée ④ entre Pologne et Ukraine et martyrisée par les Nazis et l'URSS. Sands y retrace les soubresauts de l'histoire et la trajectoire de deux hommes ⑤ issus de cette cité déchirée, qui formèrent les concepts juridiques de génocide et de crimes contre l'humanité. Dans *The Last Colony*, Sands mêle, sur le même mode, enquête sur les îles Chagos dans l'Océan indien et généalogie d'un cadre légal,

finalement récent, destiné à reconnaître le droit des peuples à l'autodétermination, leur souveraineté comme État et l'intégrité de leur territoire. Ce livre, paru en 2022, revient aux racines d'une querelle vieille de 57 ans entre Londres et son ancienne colonie, l'île Maurice, et en fait le déroulé. L'objet du litige n'est pas inconnu des lecteurs du *Grand Continent* car le jeu de go des Chagos y a fait l'objet d'un article en 2020. Mais Sands révèle le travail d'effacement systématique de l'archipel des Chagos par le condominium anglo-américain, et le combat auquel il va participer comme juriste international pour la reconnaissance du crime de déportation et la négation de la souveraineté mauricienne. Les cartes et le récit du livre éclairent particulièrement *Peros Banhos*, d'où sera déplacée de force madame Elysé. Elysé est le nom de celui qu'elle vient d'épouser avant que la population de l'île du Coin, la plus peuplée des îles de la constellation de Peros Banhos, ne soit transférée de force en 1965 vers Maurice, distante de 700 kilomètres, soit quatre jours de mer dans des conditions épouvantables [6].

Peros Banhos, du naufrage à l'expulsion des Men Friday

Cinq siècles auparavant s'échouèrent sur une île de l'Océan indien 165 personnes, suite au naufrage de la Conceiçao commandée par Pero dos Banhos. Ce n'est alors qu'une bande de sable, mais où on trouve de l'eau douce et des cocotiers. Après les revendications de possession en 1513 par Afonso de Albuberque [7], les Hollandais se rendirent les maîtres de l'ensemble des Chagos jusqu'en 1769. À cette date, les Chagos deviennent un sous-ensemble des Mascareignes, au milieu de l'ouest de l'Océan indien. Les Mascareignes constituent un réseau français d'escales et de dépendances dominé par les îles de France et de Bourbon, devenues aujourd'hui respectivement Maurice et la Réunion. L'archipel des Chagos dont fait partie Diego Garcia va être exploité pour le coprah à travers le système français de l'esclavage, qui se met en place au XVIIIème siècle. Planteurs et esclaves, naufragés et marins s'installent aux Chagos en fonction de l'espace réduit qu'offrent ces espaces coralliens. La perte par la France des Mascareignes, à la suite de la défaite de Napoléon, placera les Chagos sous le contrôle de la Grande Bretagne, jusqu'à l'indépendance de Maurice en 1968.

Ce retour historique paraît important, car il rappelle que madame Elysé [8] n'est sujet britannique que du fait des successions et des hasards des colonisations. Il souligne le caractère fallacieux de l'argument britannique consistant à dire que les Chagos étaient inhabitées [9], sinon par des Tarzans et des Men Friday [10]. Durant des décennies, les gouvernements britanniques justifient la cession [11] de Diego Garcia aux États-Unis et la déportation des

Chagossiens, au prétexte qu'il n'y avait pas de résidents permanents [12] sur l'archipel. C'est par l'effacement de leur droit à rester sur la terre de leurs ancêtres que la Grande-Bretagne s'exonère de la déportation (1965) des Chagossiens, et dénie qu'elle a violé le principe de l'intégrité territoriale des pays colonisés qui accèdent à l'indépendance.

Des Travaillistes aux Conservateurs, le racisme et le cynisme laissent leurs traces dans les échanges, pourtant supposés diplomatiques. Ainsi, le 31 août 1966, un fonctionnaire de la représentation britannique permanente auprès du siège des Nations-Unies à New-York envoie un câble au Foreign Office de Londres : « Nous devons certainement être très fermes à ce sujet. Le but de l'exercice était d'obtenir quelques rochers qui resteront les nôtres ; il n'y aura pas de population indigène, à l'exception des mouettes, qui n'ont pas encore obtenu de comité [des Nations unies] (le comité de la condition féminine ne couvre pas les droits des oiseaux) [13]. »

La réponse du Foreign Office est au diapason de la condescendance et du mépris de son diplomate auprès des Nations-Unies. On y trouve la formule, qui va rester, des quelques Tarzans et Vendredis qui auraient « souhaité » être transférés, « du moins l'espère-t-on », vers Maurice. Le fonctionnaire Dennis – qui deviendra Lord Greenhill – donne la position de son ministère dans un langage plein de morgue : « Malheureusement, les oiseaux sont accompagnés de quelques Tarzans ou Men Friday dont l'origine est obscure, et que l'on espère voir arriver à l'île Maurice, etc. » [14].

Des territoires inventés à la guerre contre l'Irak

La France, par rapport aux îles Éparses, dont elle a spolié Madagascar, utilise encore le même argument. Elles n'auraient jamais été habitées, sinon par des oiseaux et des mammifères marins. Pourtant, la SOFIM a exploité de 1952 à 1968 le coprah et les mines de phosphates dans des îles Éparses, dont font partie l'île Juan de Nova et les îles Glorieuses. Les conditions de vie et de travail des mineurs (châtiments corporels, emprisonnements) étaient telles qu'une enquête des autorités françaises eut lieu, menant à la dissolution de la société en 1968. Durant l'exploitation, tous les produits nécessaires à la vie sur l'île devaient être achetés à l'entrepôt de l'île. On peut penser que les contremarques utilisées visaient à rendre captives les ressources financières des employés, comme l'auraient permis des jetons spécifiques. Le P signifie probablement « Phosphates » et le C « Coco » ou « Coprah » [15]. Les Britanniques, quand ils soustraient les Chagos du périmètre de leur colonie mauricienne en 1965, rappellent la manière dont la France a exclu les îles Éparses malgaches de la souveraineté de Madagascar. Ils vont néanmoins formaliser davantage que la France leur

détournement des territoires mauriciens [16], et l'inscrire dans le condominium océanique avec les Américains.

La Couronne, alors que le monde clôt le sinistre moment colonial, se dote ainsi d'une nouvelle colonie comprenant l'archipel mauricien des Chagos, situé au cœur de l'océan Indien, et trois îlots seychellois, dispersés dans sa partie occidentale : Aldabra, Desroches et Farquhar. Pour faire face à la menace soviétique croissante dans l'océan afro-asiatique, les États-Unis et la Grande-Bretagne ont, par la suite, signé à Londres le 30 décembre 1966 un traité portant cession à bail stratégique des territoires inclus dans le BIOT pour une période de 50 ans, tacitement renouvelée le 30 décembre 2016 pour une période de 20 ans, sans aucun respect des injonctions du gouvernement mauricien et de la situation des Chagossiens. Ceux-ci ont traversé durant les siècle l'esclavage, le travail forcé et la relégation, et seront finalement déportés aux Seychelles, à Maurice et en Grande-Bretagne en 1965.

C'est dans ces circonstances que le récif de Diego Garcia – l'île principale de l'archipel des Chagos – est devenu une base stratégique où se trouvent des armes nucléaires ; base qui a servi de relais pour les invasions de l'Irak. Philippe Sands revient sur le hiatus qui en découlera entre les Chagossiens au mode de vie simple et l'« American Way of Life » implanté au milieu de l'Océan indien par la puissance américaine. Lors de visites mémorielles [17] qui seront organisées pour calmer la colère de l'opinion publique, après l'utilisation de Diego Garcia pour bombarder l'Irak et torturer les prisonniers en route pour Guantanamo, madame Elysé aura une surprise. Les tombes de ses voisins et de sa famille sont introuvables, recouvertes, l'église de l'île du Coin est dévastée, mais elle rapportera une photo de l'impeccable cimetière de chiens que l'armée américaine a installé sur l'immense base de Diego Garcia. Philippe Sands, révolté par le défi au droit international des positions de Lord Goldsmith et de Tony Blair, va écrire sur la guerre en Irak un livre qui a un grand retentissement, *Lawless World* [18].

Ces messieurs de la Cour

C'est avec cet ouvrage que Philippe Sands devient une personne-clef de l'équipe juridique de Maurice ; il va alors expérimenter en connaisseur les affres de la justice internationale. La fréquentation des cours de justice n'assure pas de leur impartialité et enseigne leur imprévisibilité, nous dit Sands. Il retrace la manière dont les Blancs et les vieux empires y fixe les règles, sans hésiter à des mesquineries comme refuser des arbitres colorés [19] car suspects d'emblée de parti pris.

La Grande-Bretagne bloquera d'ailleurs longtemps Maurice dans ses procédures en rappelant que deux nations membres du Commonwealth ne peuvent porter leur litige devant un tribunal international.

Le fait qu'un spécialiste du droit anglo-saxon, et de plus originaire du Sud du monde, préside la Cour en 2019 a joué dans la décision de la CIJ : « Le Royaume-Uni est tenu, dans les plus brefs délais, de mettre fin à son administration de l'archipel des Chagos, ce qui permettra à l'île Maurice d'achever la décolonisation de son territoire », a ainsi déclaré le juge président de la CIJ, Abdulqawi Ahmed Yusuf, dans un avis non contraignant mais qui devait faire date.

La Grande-Bretagne et la CIJ n'ont pas l'exclusivité de la discrimination légale et de l'argutie de mauvaise foi. En raison de ces blocages, le motif des Mauriciens, porté devant la Cour européenne des droits de l'homme, repose plutôt sur les dommages subis comme personnes par les habitants de Chagos. Il y a là une tentative de découpler leur cause du cadre étatique qui semble bloquer toute avancée. Mais c'est une terrible déception car, en décembre 2012, la Cour européenne des droits de l'homme décide de ne même pas recevoir la plainte des Chagossiens contre le gouvernement du Royaume-Uni. Cela restera comme une des grandes hontes, et un déni de justice de l'époque contemporaine ; mais les avanies rencontrées par les actions des faibles, des jeunes États, de ceux qui ne sont pas inscrits dans les castes des relations internationales sont multiples et cocasses. Obama ne répondra jamais à la lettre de Le Clézio, qui ne sera pas plus entendu en France, quand il demandera un peu de considération pour les Chagossiens. Lorsque Sands, lors d'une réception, veut présenter à Boris Johnson (qu'il connaît personnellement) le représentant de Maurice à Londres, l'ancien premier ministre lui serre la main péniblement en regardant ses chaussures et se détourne rapidement. C'est le même Boris Johnson qui dans un article pour les colonnes du Sun, décrivait Obama comme « part-kenyan ».

Des personnages plus lumineux accompagnent le combat pour la décolonisation. Notamment Sidney Kentridge, juif et sud-africain, le père de l'immense William Kentridge, dont la cause chagossienne sera le dernier grand dossier de sa vie, après avoir défendu Mandela. Soutien de poids pour la communauté chagossienne qui lutte depuis des années sur le plan judiciaire pour avoir le droit de revenir sur son archipel natal, l'avocate Amal Alamuddin, mariée depuis septembre 2014 à l'acteur George Clooney, est désormais une avocate du panel de juristes en charge de représenter les intérêts du Groupement Réfugiés Chagos (GRC).

The Last Colony dessine le carrefour de grandes causes qui, au XXIème siècle, poursuivent l'histoire de la violence légale des puissants et du ressort de ceux qui défendent les droits inaliénables des individus face aux États.

SOURCES

1. Le livre de Philippe Sands, The Last Colony, a l'art d'illustrer que l'énergie d'un de ses personnages, madame Elysé, est indissociable de la mobilisation des ressorts du droit.↑
2. Le Royaume-Uni, qui administre le pays depuis 1965, avait annoncé le 3 novembre dernier, via le ministre des Affaires étrangères James Cleverly, la volonté des deux pays d'ouvrir des négociations constructives, avec pour objectif une conclusion début 2023.↑
3. Retour à Lemberg, de Philippe Sands, est un best-seller mondial. S'y imbrique l'histoire personnelle de l'auteur — suscitée par une curiosité que chacun semble nourrir pour sa propre histoire familiale — et l'histoire mondiale qui est l'affaire de tous. Le point de convergence des deux plans se nomme Lemberg. L'auteur, dont la famille est issue des environs de cette ville située aujourd'hui en Ukraine, est un professeur de droit international enseignant à Londres et un praticien plaidant devant les instances internationales.↑
4. Ces changements d'identité en trois siècles laissent deviner l'affrontement larvé entre les communautés de population aux « confins » de l'Europe orientale. De 1920 à 1940, Lwów compte environ 50 % de Polonais, 30 % de Juifs, 15 à 20 % d'Ukrainiens. « Le chauvinisme, celui des Polonais comme des Ukrainiens, s'y donne carrière », lit-on en 1932 dans la revue française Paix et Droit, et « les Juifs sont les premières victimes d'un pareil état de choses ».↑
5. Raphaël Lemkin, conseiller des procureurs américains, défend la protection des groupes et le concept de « génocide », terme qu'il a inventé. Hersch Lauterpacht, membre de l'équipe britannique chargée des poursuites, plaide pour la protection des individus et le concept de « crime contre l'Humanité ».↑
6. Philippe Sands, The last colony, A tale of exile, justice and Britain's colonial legacy, pp. 21-35↑
7. Ibid. p.21↑
8. Liseby Elysé, née en 1953, traverse tout le livre comme parangon de l'exil et de la volonté du retour, plus particulièrement dans les pages 67 à 72 et au chapitre V, intitulé « 2019 ».↑
9. Ibid. pp. 86-90↑
10. Man Friday, le Vendredi, dont Robinson ne sait d'où il vient, mais qui doit servir.↑
11. En 1966, la Grande-Bretagne a loué les îles Chagos aux États-Unis pour 50 ans, afin qu'ils puissent y installer une base militaire. En 2016, l'accord a été prolongé jusqu'en 2036. Voir : https://www.france24.com/en/20180903-chagos-islands-international-dispute-human-drama↑
12. Dans les années 1960, le gouvernement britannique a expulsé la totalité de la population indigène de l'archipel, soit plus de 1 500 insulaires, puis a prétendu qu'il n'y avait pas de population permanente pour justifier sa violation du droit international… Voir : https://progressive.international/wire/2022-06-02-the-uk-still-shamefully-occupies-the-chagos-islands/en↑
13. Ibid.↑
14. Ibid.↑
15. « Quand les Glorieuses et Juan de Nova battaient monnaie », https://blog.cgb.fr/pdf/page10.pdf↑
16. Philippe Sands, The last colony, A tale of exile, op.cit. pp, 27-48↑
17. Voir madame Elysé, 2006, ibid. pp. 83-86↑
18. Philippe Sands, Lawless World : America and the Making and Breaking of Global Rules From FDR's Atlantic Charter to George W. Bush's Illegal War, Viking, 2005, 320 pp.↑
19. Désignés par les parties pour assister les juges.↑

Le Journal du Dimanche

PAYS :France
PAGE(S) :27
SURFACE :21 %
PERIODICITE :Hebdomadaire

DIFFUSION :225362
JOURNALISTE :Laurent Lemire

► 21 août 2022 - N°3945

L'étrange destin des Chagossiens

EXIL L'avocat Philippe Sands raconte comment les Britanniques ont chassé les habitants de l'archipel des Chagos dans les années 1960

Il poursuit sa quête, sans relâche, à travers des livres qui puisent dans son histoire personnelle et dans l'histoire tout court. Dans *La Dernière Colonie*, il est encore question de crime contre l'humanité. C'est une conviction de Philippe Sands : l'humanité ne peut survivre sans avoir instruit les crimes qui ont été commis contre elle. Pour nous le prouver, l'avocat franco-britannique nous transporte dans l'archipel des Chagos, dans l'océan Indien. Cet ensemble de 55 îles administré par le Royaume-Uni est revendiqué par Maurice après avoir obtenu son indépendance en 1968. C'est dans un de ces atolls nommé Peros Banhos, sur l'île du Coin, qu'est née Liseby Elysé en 1953. Elle en a été chassée vingt ans plus tard, comme tous les autres habitants, par les Britanniques pour accueillir la base militaire américaine de Diego Garcia, qui servira de camp de détention durant la guerre en Irak déclenchée en 2003.

Lors de leur expulsion vers Maurice, les 1500 Chagossiens qui peuplent ce territoire depuis le XVIIIe siècle ne peuvent emporter qu'un bagage. *« Ils abandonnèrent leur foyer et leurs biens, leurs meubles et leur bétail, et beaucoup de chiens aussi. »* Les animaux domestiques sont abattus puis incinérés. Liseby, enceinte et traumatisée par cet exil forcé, perd son enfant.

La justice internationale comme une aventure humaine

Ailleurs dans le monde, personne ne sait. Mais les Chagossiens veulent retourner chez eux. En 2008, J.M.G. Le Clézio, Franco-Mauricien et Prix Nobel de littérature, adresse une lettre ouverte au président Obama pour l'alerter de l'injustice faite aux Chagossiens. Il n'a jamais reçu de réponse. C'est alors que s'engage une procédure. Philippe Sands, toujours avec beaucoup de clarté, entre en scène. Il reprend le dossier pour le gouvernement mauricien et pour Liseby.

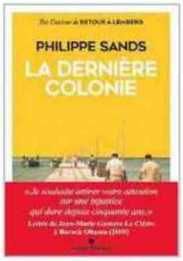

LA DERNIÈRE COLONIE
PHILIPPE SANDS, ALBIN MICHEL, 240 PAGES, 21,90 EUROS.

Pour empêcher tout retour, le Royaume-Uni a créé une « aire marine protégée » (AMP) autour des Chagos interdisant toute activité humaine, sauf sur et autour de la base militaire de Diego Garcia. En 2015, la Cour permanente d'arbitrage de La Haye déclare l'AMP illégale. Deux ans plus tard, Maurice demande à l'Assemblée générale des Nations unies d'intervenir en faveur des Chagos. Philippe Sands défend Liseby. *« Toutes les affaires dans lesquelles je plaide m'importent, mais celle-ci était différente, parce qu'elle pénétrait au cœur même de la notion de système judiciaire, illustrant la façon dont l'État de droit protège les plus faibles et les plus vulnérables des excès des puissants. »* En 2019, la Cour de La Haye ordonne au Royaume-Uni de mettre fin à son administration des Chagos. Un jour, c'est sûr, Liseby retournera chez elle.

Philippe Sands raconte la justice internationale comme une grande aventure humaine, comme un roman avec ses multiples rebondissements. Après le succès de ses deux enquêtes *Retour à Lemberg* et *La Filière*, il s'est imposé comme l'écrivain qui fait prendre la mesure du droit dans un monde si tordu. Car, il le sait, cette dernière colonie n'est sans doute ni sa dernière affaire ni son dernier livre. ●

LAURENT LEMIRE

Tous droits de reproduction réservés

Télérama

PAYS :France
PAGE(S) :3-4;6-7
SURFACE :344 %
PERIODICITE :Hebdomadaire

DIFFUSION :594049
JOURNALISTE :Juliette Bénabent

► 24 août 2022 - N°3789

L'INVITÉ

17 octobre 1960
Naissance à Londres.
1983
Diplômé de droit international.
Depuis 2002
Professeur à l'University College, Londres.
2010
Avocat de la République de Maurice contre le Royaume-Uni.
2017
Retour à Lemberg.
2020
La Filière.

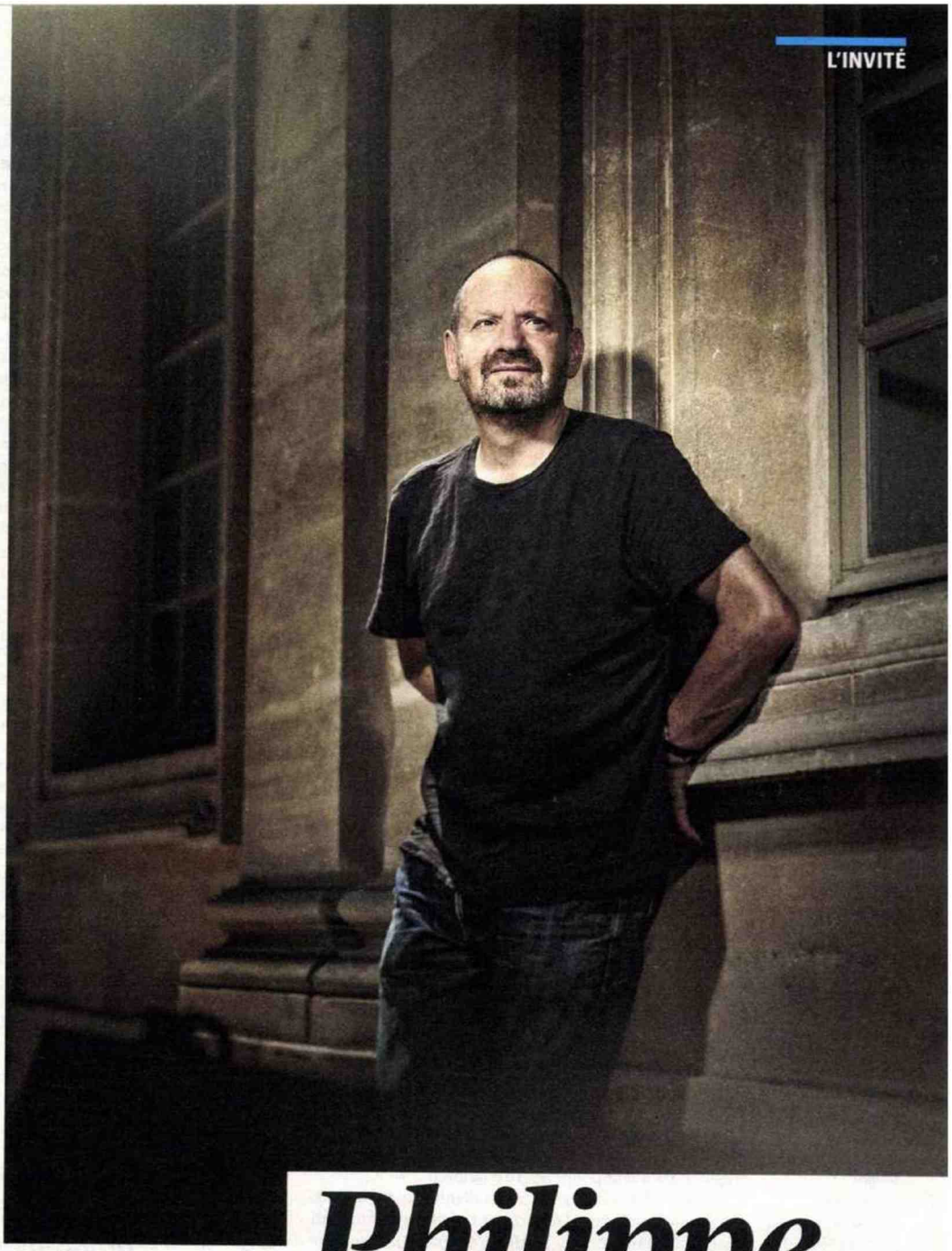

Philippe Sands

Défenseur passionné de la justice internationale, l'avocat-écrivain se bat depuis douze ans pour libérer les îles Chagos, colonie britannique oubliée de l'océan Indien.

Tous droits de reproduction réservés

Télérama

PAYS :France
PAGE(S) :3-4;6-7
SURFACE :344 %
PERIODICITE :Hebdomadaire

DIFFUSION :594049
JOURNALISTE :Juliette Bénabent

► 24 août 2022 - N°3789

Propos recueillis par Juliette Bénabent
Photos Olivier Metzger pour Télérama

Après une séance de selfies plutôt surprenante dans les allées feutrées du Palais de la paix, à La Haye, le silence se fait autour du manifestement populaire professeur de droit international et avocat britannico-français Philippe Sands. Les quatre cents étudiants des cours d'été de l'Académie de droit international lâchent vite stylos et tablettes : pas facile de prendre des notes dans cette étrange leçon. Philippe Sands, 61 ans, est venu parler de décolonisation à travers un cas pratique : l'affaire de l'archipel des Chagos, cinquante-huit îles en plein océan Indien, rattachées à l'île Maurice pendant la colonisation française, puis britannique. Le 12 mars 1968, Maurice accède à l'indépendance, mais sans les Chagos : l'archipel est devenu, en 1965, le Territoire britannique de l'océan Indien – une étrange nouvelle colonie, totalement déserte puisque les Anglais déplacent progressivement ses quelque 2 000 habitants vers Maurice, ou les Seychelles...

Après des années de procédure, le 25 février 2019, la Cour internationale de justice (CIJ), qui tient ses audiences dans ce même Palais de la paix de La Haye, a estimé dans un avis consultatif que la décolonisation de Maurice n'avait pas été *« accomplie selon la loi »* et que l'administration britannique des Chagos devait cesser. En mai 2019, l'Assemblée générale des Nations unies confirmait que le Royaume-Uni devait y mettre fin, ouvrant la voie à un retour des Chagossiens... Décisions que les autorités britanniques continuent pour l'heure d'ignorer.

Cette histoire qui captive les étudiants, Philippe Sands la raconte aussi dans *La Dernière Colonie* (éd. Albin Michel) : un minutieux récit juridique doublé d'une leçon de droits de l'homme. Où se retrouvent les obsessions de l'avocat écrivain, dévoilées dans *Retour à Lemberg* (2017, éd. Albin Michel), remarquable enquête en Ukraine sur les racines de sa famille et celles du droit international : la responsabilité individuelle, le sens de l'Histoire, le droit au service des plus fragiles. Rencontre à La Haye, *« la ville de la justice internationale, où* [ses] *deux mondes se rencontrent : celui du droit et celui de l'écriture »*.

En pleine décolonisation des années 1960, à contre-courant de l'Histoire, le Royaume-Uni décide donc de créer une nouvelle colonie...

C'est une histoire insensée. Les Anglais souhaitent alors, comme souvent, se faire bien voir des Américains, qu'ils ont refusé de suivre dans leur guerre au Vietnam. Or, les États-Unis ont très envie d'installer une base militaire sur Diego Garcia, l'île principale des Chagos, stratégiquement située dans l'océan Indien. En réalité, le Royaume-Uni crée cette nouvelle colonie, en 1965, pour pouvoir céder aux États-Unis un bail de cinquante ans sur Diego Garcia, bail signé en 1966 et renouvelé pour vingt ans en 2016. Tous les documents que j'ai retrouvés montrent que, dès le départ, les Anglais avaient conscience de l'illégalité d'un tel accord : il fallait, au minimum, le consentement de la population. Pour contourner cette contrainte, ils prétendirent, contre toute évidence, que les Chagos n'avaient pas de population permanente. Les 400 habitants de Diego Garcia et les 1 500 des autres îles ? De simples *« saisonniers »*, selon les Anglais. Qui, entre 1966 et 1973, organisent en toute impunité la déportation de ces gens, dont des vieillards et des bébés – drôles de *« travailleurs saisonniers »* –, vers Maurice ou les Seychelles, à 2 000 et 500 kilomètres. *« L'île est fermée ! »* leur donne-t-on pour toute explication, avant de les embarquer de force. Un mensonge parfaitement cynique, et un déplacement forcé qualifiable de crime contre l'humanité.

Qui n'a pourtant provoqué aucune protestation...

L'ONU s'est un peu émue en 1968, puis ont suivi cinquante ans de silence. Maurice, nouvellement indépendant, vivait des ventes de sucre aux Britanniques, et n'a rien réclamé. Jusqu'en 1982 : ses autorités annoncent alors aux Nations unies leur souhait de récupérer les îles Chagos. Et c'est au terme d'un long combat juridique que la Cour internationale de justice a fini par s'emparer de l'affaire, jusqu'à son avis consultatif de février 2019. Mais cette histoire incroyable demeure très peu connue. En avril 2010, j'étais sur un télésiège d'Avoriaz lorsque mon téléphone a sonné : c'était l'assistant du Premier ministre mauricien d'alors, Navin Ramgoolam, qui voulait m'engager comme avocat pour réclamer la restitution des îles Chagos. Dont je n'avais jamais entendu parler ! Le nom de Diego Garcia, lui, m'était familier : je savais qu'il y avait là une base américaine, célèbre depuis les attentats du 11 septembre 2001. »»

À LIRE

La Dernière Colonie, de Philippe Sands, trad. de l'anglais par Agnès Desarthe, éd. Albin Michel, en librairie le 1er septembre.

Rivage de la colère, de Caroline Laurent, 2020, éd. Pocket, 432 p., 7,95 €.

À VOIR

Les Oubliés de Sa Majesté, d'Olivier Magis, 55 mn, sur YouTube.

« Liseby Elysé m'a fait penser à mon arrière-grand-mère, arrêtée à Vienne en 1942, partie elle aussi avec une seule malle vers une destination inconnue. »

Tous droits de reproduction réservés

Télérama

PAYS :France
PAGE(S) :3-4;6-7
SURFACE :344 %
PERIODICITE :Hebdomadaire

DIFFUSION :594049
JOURNALISTE :Juliette Bénabent

► 24 août 2022 - N°3789

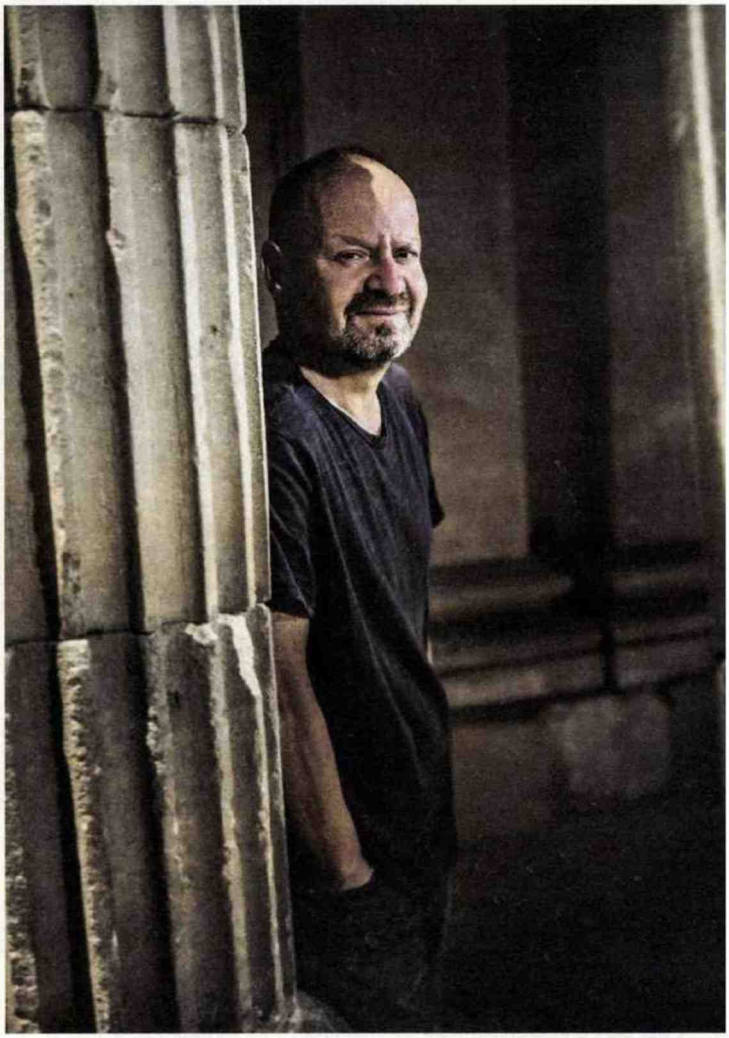

De cours de justice en librairies, l'avocat est devenu en vingt-six ans une figure du droit international.

Quel rôle ont joué ces attentats dans l'histoire des Chagos ?

Un rôle clé à plusieurs titres. La base de Diego Garcia a été cruciale pour les Américains tout au long du siècle, puis dans leur lutte contre le terrorisme après le 11 Septembre : dès 2002, elle a constitué un *« black site »*, un site secret où des suspects de terrorisme arrêtés au Moyen-Orient transitaient, détenus et interrogés par les Américains, avant de rejoindre d'autres prisons plus ou moins secrètes dans le monde. Et lorsque les États-Unis, appuyés par le Royaume-Uni, ont décidé d'envahir l'Irak, c'est de Diego Garcia qu'ont décollé les premiers avions, le 20 mars 2003. Cette guerre est aussi à l'origine de mon implication d'une manière plus anecdotique : en 2005, j'ai dénoncé l'illégalité de l'invasion de l'Irak dans un livre (*Lawless World*, non traduit) qui a convaincu les autorités mauriciennes de faire appel à moi. Elles voulaient un avocat britannique capable de s'en prendre à son propre pays.

Pourquoi cette affaire vous touche-elle personnellement ?

Après le coup de téléphone de 2010, je me suis documenté tant que j'ai pu. J'ai découvert, ébahi, cette histoire atroce : deux mille Noirs, descendants d'esclaves malgaches et mozambicains amenés aux Chagos par les Français au XVIIIe siècle pour travailler dans les plantations de coco, ont été, deux siècles plus tard, déplacés de force par les autorités de mon propre pays. Quand nous avons cherché des Chagossiens pour témoigner devant la CIJ, j'ai rencontré Liseby Elysé, née sur l'une des îles, Peros Banhos. À 20 ans, en 1973, elle a été forcée de quitter sa maison, avec une unique malle, et de monter en pleine nuit sur un bateau pour Maurice, où elle vit toujours. Liseby m'a immédiatement fait penser à mon arrière-grand-mère, Malke Buchholz, née en 1870 à Lemberg, aujourd'hui Lviv, en Ukraine. Juive, arrêtée à Vienne en juillet 1942, elle aussi est partie avec une seule malle, vers une destination inconnue – dans son cas, le camp de Theresienstadt, puis celui de Treblinka, où elle a été assassinée. Certaines images s'impriment dans nos esprits, et pour moi une femme arrachée à sa vie, accrochée à sa valise sur le quai d'une gare ou d'un port, symbolise la tragédie, la souffrance, et l'abus de pouvoir. Liseby Elysé, qui ne sait pas lire, a enregistré son témoignage en créole. Il a été diffusé en sa présence lors de l'audience à la CIJ. La vidéo a bouleversé la Cour, comme je crois qu'elle a ému les étudiants de l'Académie qui l'ont vue aujourd'hui.

Que vous apporte l'écriture ?

Elle me permet de prendre le contrôle du récit, de parler avec ma propre voix, affranchi des contraintes du cadre juridique. Devant la Cour, je déploie des arguments de droit, mais je ne peux pas dire clairement que la déportation des Chagossiens est le signe du racisme institutionnel des Britanniques ; dans un livre, je peux développer cette conviction personnelle. Cet ouvrage, je l'assume comme un acte

« Cet ouvrage, je l'assume comme un acte de plaidoirie, un moyen pour que cette histoire touche le grand public. »

Tous droits de reproduction réservés

Télérama

PAYS :France
PAGE(S) :3-4;6-7
SURFACE :344 %
PERIODICITE :Hebdomadaire

DIFFUSION :594049
JOURNALISTE :Juliette Bénabent

► 24 août 2022 - N°3789

de plaidoirie, un moyen pour que cette histoire sorte des documents diplomatiques et des prétoires et touche, si possible, le grand public.

Malgré la décision de la Cour et la résolution des Nations unies, les Chagossiens n'ont toujours pas regagné leur terre natale...

Le Royaume-Uni continue de le refuser, dans une attitude absolument révoltante. Rendez-vous compte qu'à partir de 2006 le gouvernement britannique a organisé des *«visites patrimoniales» (heritage visits)*: quelques centaines de personnes, dont Liseby Elysé, ont été amenées par bateau sur leurs îles natales, pour quelques heures à peine. Le temps d'embrasser la plage, de nettoyer leurs cimetières, et de célébrer une messe dans ce qui restait de leur église. Des compensations financières ont été promises, versées partiellement. Mon pays continue d'ignorer le droit, mais cela ne pourra pas durer, j'en suis convaincu: la presse britannique, le parti travailliste, et même des députés conservateurs soutiennent aujourd'hui notre combat pour que la restitution des Chagos à Maurice et le retour des Chagossiens deviennent enfin effectifs. Ce n'est plus qu'une question de temps. Sans l'intervention de la justice internationale, cela ne serait jamais arrivé, et cette terrible histoire ne serait jamais sortie de l'ombre.

Alors, malgré son impuissance manifeste, notamment aujourd'hui en Ukraine, cette justice n'est pas inutile?

Elle n'est pas parfaite, et je la pratique depuis vingt-six ans sans idéalisme, avec des hauts et des bas, comme dans tous les métiers. La décision de la Cour sur les Chagos est un des grands moments de ma carrière. Le droit ne m'intéresse que parce qu'il est au service des êtres humains, et cette affaire est emblématique de mes valeurs: une femme noire a pu entendre la CIJ affirmer qu'elle a le droit de retourner sur son île natale et que la Grande-Bretagne a violé le droit international. C'était David contre Goliath, Maurice et son million d'habitants contre le Royaume-Uni soutenu par les États-Unis! Personne n'y croyait. Bien sûr, j'ai aussi connu des moments d'intense déception, comme en 2011 quand la CIJ s'est déclarée incompétente sur une plainte de la Géorgie, que je représentais, contre la Russie. C'était une décision timide, motivée par la volonté de protéger un membre permanent du Conseil de sécurité, la Russie. Je pense que cette dernière y a vu un signe de passivité de la part de la justice internationale, et que ce n'est pas étranger à ce qu'elle a commis plus tard en Tchétchénie, en Syrie, en Crimée, et jusqu'à la tragique invasion de l'Ukraine.

L'Ukraine est un pays que vous connaissez bien...

Comme je le raconte dans *Retour à Lemberg*, l'Ukraine est le berceau de ma famille maternelle, qui a entièrement disparu dans la Shoah à l'exception de mon grand-père, Leon – le fils de Malke, déportée en 1942 –, qui s'est réfugié à Paris et à qui je dois ma nationalité française. Mais c'est aussi le territoire où est née l'idée de la justice internationale, car c'est à l'Université de Lviv (ex-Lemberg) qu'ont étudié dans les années 1910 et 1920 les deux juristes qui élaborèrent les concepts de crime contre l'humanité et de génocide, Hersch Lauterpacht et Raphael Lemkin. En exil à Londres pour le premier, aux États-Unis pour le second, alors même qu'ils ignoraient le sort de leurs familles, ils ont travaillé sans relâche pour faire reconnaître ces qualifications criminelles dans le statut du tribunal de Nuremberg en août 1945. Ce n'est pas un hasard si la justice internationale est connue et populaire en Ukraine: on l'a vu avec le nom *«La Haye»* barbouillé sur les panneaux routiers au début du conflit, pour désorienter les Russes et leur signifier que la justice ne les oublierait pas.

Vous militez depuis février pour créer un tribunal spécial pour l'invasion russe de l'Ukraine...

Le droit est une matière vivante, qui doit s'adapter. La Russie sera jugée, peut-être, par la CIJ (qui juge des États), et certains criminels par la Cour pénale internationale [CPI, créée en 2002 pour juger des individus pour crimes de guerre, de génocide et contre l'humanité, auparavant jugés par des tribunaux ponctuels, ndlr]. Mais j'ai peur que ce soit très long, et que seuls de petits exécutants affrontent cette justice, à l'image du soldat russe de 20 ans récemment condamné par un tribunal ukrainien. Pour amener les véritables commanditaires devant une cour, il faudrait réactiver l'une des infractions créées en 1945 à Nuremberg: le crime contre la paix, aujourd'hui appelé crime d'agression. C'était l'infraction clé du procès des responsables nazis, mais elle est depuis tombée dans l'oubli. Contrairement aux crimes de guerre ou contre l'humanité, qui sont difficiles à prouver et surtout à relier aux donneurs d'ordre, l'agression pourrait être attribuée directement à Vladimir Poutine, ses ministres et ses officiers, puisqu'elle résulte de déclarations publiques, qui constituent autant de preuves. Mais l'agression ne peut être jugée par la CPI, car l'Ukraine ne lui a pas reconnu de compétence pour ce crime précis, il faut donc créer un tribunal ad hoc.

Quel accueil reçoit cette idée?

J'ai reçu des centaines de messages de soutien, du monde entier, y compris de Benjamin Ferencz, procureur à Nuremberg, aujourd'hui âgé de 102 ans. Les pays d'Europe de l'Est, notamment la Pologne, et bien sûr l'Ukraine, sont très favorables à ce nouveau tribunal. Mais les États-Unis sont hostiles, et je dois dire que la France aussi. Peut-être ces pays craignent-ils de se voir un jour eux-mêmes poursuivis pour des crimes d'agression, en Irak, au Mali ou ailleurs...

Près de trente ans après le début de votre carrière, croyez-vous toujours à la justice internationale?

Je suis optimiste sur l'avenir des Chagossiens et de leurs îles. Évidemment, la situation du monde m'inspire du pessimisme, je ne suis pas aveugle. Mais je n'ai pas le choix: que dirais-je à tous ces étudiants pleins d'enthousiasme et d'ambition si je n'y croyais plus? Le droit international, c'est du long terme, et la justice élaborée en 1945 est encore jeune, elle ne fera que grandir: c'est mon vœu le plus cher, et le sens de mon engagement de tous les jours. Je reconnais qu'aujourd'hui il semble improbable que la Russie et ses dirigeants soient un jour jugés pour leurs crimes. Improbable, mais pas impossible. Donc, il faut continuer de se battre. Personne ne croyait qu'un jour Hermann Goering, Albert Speer ou Hans Frank seraient jugés. Ils l'ont été, le 1er octobre 1946, à Nuremberg. Le dictateur serbe Slobodan Milosevic est mort en prison, ici à La Haye; Charles Taylor, l'ancien président du Liberia, purge une peine de cinquante ans au Royaume-Uni pour ses crimes de guerre et contre l'humanité en Sierra Leone. On ne sait jamais, donc on n'abandonne pas ●

Tous droits de reproduction réservés

Mémoire d'hommes

Philippe Sands Confronté aux pires crimes mais ne perdant jamais sa joie de vivre, l'avocat franco-britannique sort un livre sur le destin d'une colonie anglaise oubliée.

LE PORTRAIT

Il a un jour reçu un appel. *«Accepteriez-vous de défendre Pinochet ?»* Le dictateur chilien venait d'être arrêté à Londres. *«Ma femme m'a dit que si j'acceptais, elle divorcerait.»* Philippe Sands a finalement choisi de conseiller le camp adverse. Et vous, qu'avez-vous fait ces trente dernières années? L'avocat franco-britannique a contribué à la création de la Cour pénale internationale. Il a plaidé contre le massacre des Rohingyas, ou dans des grands procès des meurtres de masse de l'ex-Yougoslavie ou du Rwanda. Il a dénoncé l'illégalité de la guerre en Irak et la torture à Guantánamo. Il milite aujourd'hui pour que Poutine soit poursuivi. Passionné de foot (et d'Arsenal), il est aussi juge au Tribunal d'arbitrage du sport, à Lausanne. Mais le pire, c'est sans doute quand il dit: *«Je tiens absolument à mes dix semaines de vacances par an.»*

Ses livres ont fait connaître ce Londonien au-delà du monde juridique anglo-saxon. *Retour à Lemberg* retraçait l'histoire des notions de génocide et de crime contre l'humanité, en y enchâssant une autre enquête, plus personnelle, sur les non-dits de Léon, son grand-père juif, né à Lemberg, l'actuelle Lviv en Ukraine, et réfugié à Paris en 1939. *La Filière* dressait le portrait d'un couple de hauts dignitaires nazis et de leur fils. Chaque fois, des histoires de filiations trop fidèles ou brutalement interrompues. Des silences, des aveuglements, des dénis.

C'est un territoire arraché qui hante son nouveau livre, *la Dernière Colonie*. L'histoire de Liseby Elysé, née sur l'archipel des Chagos, qui appartenait alors à Maurice, colonie britannique de l'océan Indien. Une nuit d'avril 1973, l'administrateur britannique a demandé à Liseby et à 1500 autres Chagossiens de monter dans un bateau. *«On ferme l'île.»* Liseby Elysé ne le savait pas, mais les Britanniques venaient d'accorder l'indépendance à Maurice… à condition de garder un petit bout du territoire, les Chagos, pour permettre aux Américains d'y implanter une base militaire. En 2010, l'Etat de Maurice a demandé à Philippe Sands de représenter le pays devant les tribunaux internationaux. De convaincre les juges que la *«dernière colonie»* britannique en Afrique appartenait en réalité à Maurice. Face à la cour de La Haye, Liseby Elysé a témoigné, Philippe Sands a plaidé, et les Chagossiens l'ont emporté: l'archipel fait partie de Maurice, selon la Cour internationale de justice (CIJ), et la Grande-Bretagne doit le lui restituer. Sands dit avoir entendu ce jour-là *«le fracas du pouvoir qui change de camp»*. *«Ce n'est pas rien qu'un si petit archipel l'emporte sur la grande puissance politique qu'est l'Angleterre.»* Celle-ci a jusqu'à présent ignoré les demandes de l'ONU à ce sujet.

«Avez-vous remarqué? Quand il marche, Philippe rebondit, comme s'il avait des petits ressorts sous les pieds, note l'écrivaine Agnès Desarthe, son amie d'enfance, qui a traduit *la Dernière Colonie* en français. *C'est l'illustration physique de son énergie morale. J'ai rarement rencontré chez quelqu'un une telle joie de vivre partageuse.»* Les parents d'Agnès Desarthe (son père est le pédopsychiatre Aldo Naouri) et ceux de Philippe Sands (père dentiste et mère libraire spécialisée dans les livres pour enfants) se sont rencontrés lors de vacances au ski. *«C'était un enfant moqueur, ce qu'il est resté. Avec cette incapacité de résister à faire une bonne farce, parfois cruelle, que j'ai souvent retrouvée chez les enfants anglais, mélange d'esprit et peut-être d'un petit sentiment de supériorité dû à leur insularité.»* Les Sands vivent à Londres, Philippe enchaîne les écoles huppées puis l'université de Cambridge, mais les deux familles ne se perdront jamais de vue. *«Chez nous, on n'a qu'un mot à dire et chacun sait qu'on parle de Philippe: "It's fabulous!" Son euphorie peut se manifester partout, lors d'un repas, face à un paysage ou chez Monsieur bricolage. Alors que les tristes sires s'emparent de n'importe quel motif pour se plaindre d'un monde-qui-était-mieux-avant, Philippe ne trouve que des motifs à s'émerveiller.»* Philippe Sands est persuadé que le droit et ses alinéas peuvent changer le monde. *«Je l'ai vu la première fois le 25 novembre 1998»*, assure-t-il. Pinochet, encore. Ce jour-là, la Chambre des lords décide qu'un ancien chef d'Etat accusé de crime contre l'humanité ne pourra plus bénéficier d'immunité. *«C'était un moment révolutionnaire, le jour où l'interprétation de mots a radicalement changé le droit international.»*

17 octobre 1960 Naissance à Londres.
1998 Conseil pour Human Rights Watch dans le procès de Pinochet à la Chambre des lords.
2017 *Retour à Lemberg* (Albin Michel).
2020 *La Filière* (Albin Michel).
31 août 2022 *La Dernière Colonie* (Albin Michel).

Philippe Sands passe désormais quatre ou cinq mois par an dans sa maison de Bonnieux, dans le Lubéron. Il s'y est confiné en 2020 avec sa femme, Natalia, magistrate franco-américaine, avec qui il a trois grands enfants. Elle est la fille de l'éditeur André Schiffrin, dont Philippe Sands était très proche, et la petite-fille de Jacques Schiffrin, le fondateur de la Pléiade, exilé aux Etats-Unis pour fuir le régime de Vichy. Sands vote dans ses deux pays: Macron en France, travailliste en Angleterre. Keir Starmer, le chef du parti anglais, est d'ailleurs un ami.

On chemine dans les couloirs de la Collection Lambert, son musée préféré à Avignon. On s'arrête près des *Images noires* de Christian Boltanski. Des cadres sans photo accrochés au mur, comme des portraits de famille évidés. Dans l'appartement du grand-père Léon non plus, il n'y avait pas de photos. *«Aucune trace de la mémoire familiale»*, dit Sands. Des séjours passés avec son frère rue de Maubeuge, à Paris, il se souvient du silence et de Rita, la grand-mère qui ne souriait jamais. Léon et Rita sont les seuls survivants de sa famille maternelle. Jamais ils ne parlaient de Lemberg, de la Shoah ni de leur exil à Paris. *«On ne pose pas de questions à 8 ans, on ne pose pas de questions à 10 ans, on n'en pose pas à 15…»* résume Sands. Il faudra, en 2010, une invitation à venir parler de crime contre l'humanité dans un colloque à Lviv pour que Sands retisse les fils des non-dits d'une famille disparue dans les camps. Il le fera en avocat, rassemblant documents, preuves et témoignages, dont le bouleversant *Retour à Lemberg* est le fruit.

A chaque fois qu'ils se retrouvent, Desarthe et Sands se promènent. *«Un homme surmené ne se promène pas. Philippe Sands donne toujours l'impression qu'il est parfaitement disponible.»* Il tutoie immédiatement. Il lit en permanence trois livres à la fois. Il a revu toute la série des *Sopranos*. Il écoute Leonard Cohen. Dans son prochain livre se croiseront Pinochet, Walter Rauff, l'inventeur nazi des camions à gaz, et Roberto Bolaño. Il sait que les Chagossiens retrouveront leur île. *«Les choses bougent à Londres.»* Il a accompagné Liseby Elysé lors de l'une des rares visites autorisées sur l'archipel. Avec elle, il a nettoyé comme il a pu l'église éventrée, et chanté (faux) l'hymne de l'archipel, *Peros vert*, «Peros la verte».

Par **SONYA FAURE**
Photo **CHRISTELLE CALMETTES. HANS LUCAS**

LA CROIX

PAYS :France
PAGE(S) :14
SURFACE :27 %
PERIODICITE :Quotidien

RUBRIQUE :Livres et idées
DIFFUSION :94673
JOURNALISTE :François D'alançon

► 1 septembre 2022 - N°42405

Livres&idées

L'avocat Philippe Sands raconte comment les Britanniques ont chassé les habitants de l'archipel des Chagos dans les années 1960.

Une histoire d'exil et de justice

La Dernière Colonie
de Philippe Sands
Traduit de l'anglais (Grande-Bretagne) par Agnès Desarthe
Albin Michel, 230 p., 21,90 €

C'est une histoire où se croisent le cheminement du droit international mis en place après la Seconde Guerre mondiale, l'héritage impérial britannique et la quête de justice. Philippe Sands la raconte comme une aventure humaine dans laquelle il s'est lui-même engagé comme conseil du gouvernement mauricien.

Au centre du récit, Liseby Élysé, 69 ans, née dans une île perdue de l'archipel des Chagos, dépendance de Maurice, colonie britannique depuis sa cession par la France en 1814. Liseby Élysé, jeune mariée de vingt ans, enceinte de son premier enfant, embarquée sans préavis le 27 avril 1973, avec 400 autres personnes, sur un navire qui l'emmène, à des milliers de kilomètres de là, vers Port-Louis. *« On ferme l'île »*, dit l'administrateur. Un exode de quatre jours pour finir réfugiée dans son propre pays.

Tout a commencé dans les années 1960 quand Londres et Washington négocient en secret un bail à long terme sur l'île de Diego-Garcia où le Pentagone projette d'établir une base militaire. Américains et Britanniques élaborent un stratagème pour détacher l'ensemble de l'archipel des Chagos de l'île Maurice, chasser leurs habitants, qualifiés de pêcheurs saisonniers, et imposer cette « séparation » aux autorités mauriciennes en échange de l'indépendance. Un « décret en conseil privé » crée le « British Indian Ocean Territory (BIOT) » comprenant l'archipel des Chagos et modifie la Constitution mauricienne en l'excluant de son territoire.

Le 12 mars 1968, l'île Maurice devient indépendante mais sans l'intégrité de son territoire. Entre 1967 et 1973, le gouvernement du premier ministre travailliste Harold Wilson organise le déplacement forcé de la population entière des Chagos. Environ 1500 individus abandonnent leurs maisons et leurs biens, autant de destins fracassés par la loi du plus fort. Certains survivent dans des conditions précaires à Maurice, d'autres trouvent asile en Angleterre.

Philippe Sands expose l'hypocrisie postcoloniale britannique avec son application sélective du droit à l'autodétermination inscrit dans la charte des Nations unies, invoqué dans le cas des Falkland et de Gibraltar, ignoré pour les îles Chagos. Mais il ne faut pas désespérer de la loi internationale, plaide l'avocat-écrivain. Depuis le procès de Nuremberg, la déportation – le déplacement forcé d'un groupe de personnes d'un territoire à un autre – constitue un *« crime contre l'humanité »*. Et la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 a reconnu le *« droit au retour »*.

En février 2019, cinquante ans après l'indépendance de Maurice, la Cour internationale de justice (CIJ), l'organe judiciaire principal des Nations unies, créé en 1945 par la conférence de San Francisco, livre son verdict : le processus de décolonisation de l'île Maurice n'a pas été conduit légalement et le Royaume-Uni doit mettre fin *« aussi rapidement que possible »* à son contrôle des îles Chagos. En mai 2019, une résolution de l'assemblée générale de l'ONU, votée par 116 pays, invite Londres à *« mettre fin à son administration coloniale »* dans les six mois et à ne *« faire aucun obstacle »* au retour des anciens habitants.

Le gouvernement britannique a jusque-là superbement ignoré ces injonctions. L'auteur fait néan-

Tous droits de reproduction réservés

LA CROIX

PAYS :France
PAGE(S) :14
SURFACE :27 %
PERIODICITE :Quotidien

RUBRIQUE :Livres et idées
DIFFUSION :94673
JOURNALISTE :François D'alançon

► 1 septembre 2022 - N°42405

moins le pari que Londres finira par reconnaître les réalités politiques et légales. La décision de la CIJ ouvre la perspective d'un retour pour les Chagossiens qui le souhaitent. Un jour, Liseby Élysé retrouvera son île peuplée d'oiseaux au fond du lagon.

François d'Alançon

Tous droits de reproduction réservés

LiRE magazine littéraire

PAYS :France
PAGE(S) :22
SURFACE :57 %
PERIODICITE :Mensuel

DIFFUSION :57216
JOURNALISTE :Emmanuel Hecht

► 1 septembre 2022 - N°511

Au nom du peuple Chagos

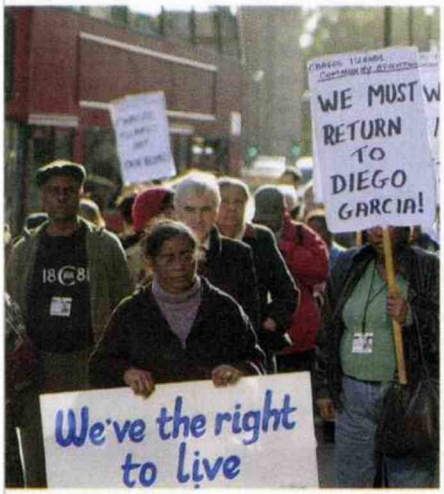

La nouvelle enquête historique de Philippe Sands relate son combat pour le retour sur leurs terres des habitants d'un archipel de l'océan Indien.

Le 25 février 2019, la Cour internationale de justice (CIJ) de La Haye estime que la souveraineté britannique sur l'archipel de Chagos n'est pas fondée en droit, car celui-ci a été séparé de l'île Maurice avant la décolonisation. Le Royaume-Uni est donc *« tenu, dans les plus brefs délais, de mettre fin à son administration de l'archipel des Chagos, ce qui permettra à l'île Maurice d'achever la décolonisation de son territoire. »*

Ce jour-là, le juriste international Philippe Sands, représentant de l'État mauricien, savoure sa victoire, tandis que Lisebye Élysé, chassée de l'un de ses îlots, nage dans le bonheur. Ce sont les deux personnages principaux de *La Dernière Colonie*, le troisième étant, en arrière-plan, la Cour de La Haye. Tous sont au cœur de récits chronologiques entrelacés avec brio, selon la technique éprouvée de l'auteur du superbe *Retour à Lemberg*.

Entre la corne de l'Afrique et l'Indonésie, les îles Chagos ont été découvertes par les Portugais, occupées par les Français, puis les Anglais. Seules trois sur cinquante-cinq sont habitées : Salomon, Peros Banhos et Diego Garcia. C'est sur cette dernière que Londres installe en 1964 une base militaire, puis signe un bail de cinquante ans avec les États-Unis. Lors de l'indépendance de Maurice, en 1968, l'archipel reste aux mains des Britanniques sous le nom de « Territoires de l'océan Indien ». Au prétexte d'assurer la sécurité de la base, les deux mille Chagossiens sont expulsés. Au milieu des années 1970, Diego Garcia consolide son rôle stratégique. Elle jouera un rôle majeur dans les guerres d'Irak et d'Afghanistan. Mais elle finira par perdre le combat contre les habitants, finalement autorisés à rentrer sur leurs terres, ce « droit fondamental » rappelé par le Prix Nobel de littérature, et Mauricien, J.M.G. Le Clézio. ■

Emmanuel Hecht

LA DERNIÈRE COLONIE (THE LAST COLONY)
PHILIPPE SANDS
TRADUIT DE L'ANGLAIS (ROYAUME-UNI) PAR AGNÈS DESARTHE, 240 P., ALBIN MICHEL, 21,90 €. EN LIBRAIRIES LE 31 AOÛT.

Tous droits de reproduction réservés

QUOTIDIENNE

« CRYPTE », PAR PHILIPPE SANDS

Marie Deshayes, journaliste
Philippe Sands, juriste

Juriste international, Philippe Sands a représenté à la Cour internationale de justice l'île Maurice, qui tente de faire valoir ses droits sur les îles Chagos, séparées du reste du pays par le Royaume-Uni en 1965. Il tire un livre de cette affaire méconnue, *La Dernière Colonie*, à paraître le 1er septembre chez Albin Michel.

photo Samuel Kirszenbaum

La crypte décrit un endroit où l'on peut enfermer des secrets, a priori pour toujours… Sauf que ces secrets trouvent toujours un moyen d'en sortir. J'ai choisi ce mot parce que le fil rouge de tout mon travail, que ce soit en tant qu'avocat plaidant devant les tribunaux internationaux, ou en écrivant ce livre, *La Dernière Colonie*, et les précédents – *Retour à Lemberg*, *La Filière* – est de mettre la lumière sur des faits méconnus.

L'idée de la crypte vient du travail de deux psychanalystes hongrois, Nicolas Abraham et Maria Torok. Ils ont décrit dans les années 1960-1970 qu'un être humain confronté à un trauma peut enfermer à clé les sources du traumatisme dans une crypte en espérant qu'elles n'en sortiront jamais. Mais elles en sortent de manière imprévisible, et très souvent en sautant une génération. Il y a ainsi des formes de communication inconscientes entre grands-parents et petits-enfants : c'est ce qu'ils ont appelé la théorie de la crypte. « Ce ne sont pas les trépassés qui viennent hanter, mais les lacunes laissées en nous par les secrets des autres », ont-ils écrit en 1975 dans *L'Écorce et le Noyau*.

On ne sait pas exactement comment et pourquoi certaines choses sont révélées. On peut se poser la question pour tous les livres que j'ai écrits. À l'origine de *Retour à Lemberg*, j'ai reçu une invitation pour participer à une conférence dans cette ville que je ne connaissais pas [Lemberg, également appelée Lviv, dans l'Ukraine actuelle]. Je découvre alors que c'est la ville où est né mon grand-père, et que le sujet sur lequel j'allais donner une conférence – les origines des notions juridiques de crimes contre l'humanité et de génocides – a émergé dans cette même ville !

> ***« En 1973, Liseby Élysé avait 20 ans et elle s'est fait expulser de chez elle. Elle n'a eu le droit d'emporter qu'une malle »***

C'est un peu la même chose avec *La Dernière Colonie*. Il y a une sorte d'effet papillon. Le Premier ministre de l'île Maurice me contacte, alors que je fais du ski en France, à Avoriaz, et me demande de trouver un moyen de permettre le retour des îles Chagos au sein de leur territoire national. L'ensemble de l'archipel des îles Chagos a en effet été séparé de Maurice en 1965 pour devenir un « nouveau Territoire britannique de l'Océan indien ». (1) Les Chagossiens ont peu à peu été expulsés de leurs îles. Parmi eux, une femme répondant au nom de Liseby Élysé, qui jouera un rôle important dans *La Dernière Colonie*.

Pourquoi le Premier ministre de l'île Maurice m'a-t-il contacté moi ? Il y a des liens entre toutes ces histoires, ce ne sont pas des coïncidences. Il avait en fait lu un livre que j'avais publié en 2005, *Lawless world* (*Un monde sans droit*, inédit en français) où je parle de la guerre en Irak. Il voulait un avocat britannique (je suis franco-britannique) qui n'avait pas eu peur d'attaquer le Royaume-Uni pour une guerre manifestement illégale. Chaque acte a des conséquences et des effets inattendus…

J'ai donc fait la rencontre de Liseby Élysé. C'est une personne absolument remarquable. Ce qui m'a beaucoup touché, au moment où on préparait la phase orale à la Cour internationale de justice en 2017-2018, c'est qu'elle nous a décrit ce moment, en avril 1973, où elle s'est fait expulser de chez elle. Elle a décrit qu'elle n'a eu le droit d'emporter qu'une malle. Et immédiatement, j'ai pensé à mon arrière-grand-mère. En juillet 1942, elle aussi n'avait eu droit d'emporter qu'une valise en quittant Vienne.

L'idée que cette femme, qui avait 20 ans en 1973, se fasse virer avec la totalité de sa communauté, cela me touche car c'est lié à l'histoire de ma mère, de mes grands-parents, de mon arrière-grand-mère, même si c'est une histoire complètement différente.

> ***« Je travaille toujours de la même façon, j'adore les tout petits détails »***

Je ne connaissais pas l'histoire de Liseby Élysé quand j'ai accepté de travailler sur cette affaire. Mais je travaille toujours de la même façon, j'adore les tout petits détails. On peut traiter de cette affaire comme d'une grande histoire politique ou à travers une histoire personnelle d'une femme qui a dû quitter son territoire. Finalement, quand on est arrivés à la Cour internationale de justice, j'étais absolument convaincu qu'il fallait que la Cour entende la voix de Liseby Élysé. On n'était pas tous d'accord. Mais ces 3 minutes 47 secondes de témoignage ont été le moment clé du procès.

Je pense que Mme Élysé pourra retourner chez elle. Les Britanniques ont reconnu que cette situation avec les îles Chagos leur pose des problèmes à cause de la guerre en Ukraine. Les pays africains rappellent ainsi aux Britanniques qu'ils leur demandent leur soutien contre l'occupation illégale de l'Ukraine, alors qu'ils sont eux-mêmes dans l'occupation illégale de ce territoire en Afrique. Pour les Britanniques, c'est une perte d'autorité morale, politique, juridique, diplomatique.

Cela a été établi en 1945, dans le contexte de Nuremberg : une déportation forcée est un crime contre l'humanité. Voilà ce que je veux faire en écrivant ces histoires : je veux entrer dans des tout petits détails pour explorer des thèmes beaucoup plus larges.

Conversation avec MARIE DESHAYES

(1) Les États-Unis se voient offrir secrètement une base militaire sur l'île de Diego Garcia en 1964. Maurice accède à l'indépendance en 1968, privé toutefois de l'intégrité de son territoire. En 2019, dans un avis consultatif, la Cour internationale de justice énonce que le Royaume-Uni a illicitement séparé l'archipel des Chagos de l'île Maurice. L'assemblée générale de l'ONU adopte également une résolution en 2019 demandant au Royaume-Uni de restituer l'archipel des Chagos à la République mauricienne dans les six mois. Le Royaume-Uni n'a toujours pas obtempéré à ce jour.

Bio express

Juriste international franco-britannique, Philippe Sands est également professeur de droit à l'University College de Londres. Il est l'auteur de *Retour à Lemberg* (2017), qui a reçu de nombreux prix, et de *La Filière* (2020), publiés aux éditions Albin Michel. *La Dernière Colonie* paraîtra le 1er septembre 2022.

22 août 2022

À LIRE AUSSI

« SOLIDARITÉ », PAR FRANÇOIS DUBET

« ESPACE », PAR FLORIANE CHINSKY

« MIGRATIONS », PAR JEAN-PAUL DEMOULE

Inscrivez-vous ici pour recevoir le sommaire chaque semaine.

Votre e-mail OK

La Libre Belgique

PAYS :Belgique
PAGE(S) :31
SURFACE :41 %
PERIODICITE :Quotidien

JOURNALISTE :Laporte

► 31 août 2022 - N°243

Vivent les Chagos libres !

Philippe Sands confirme son statut de juriste-écrivain des droits de l'Homme. Contre son propre pays...

★★★★ **La dernière colonie** *Essai* De Philippe Sands, Albin Michel, 231 pp. Prix 21,90 €, version numérique 15 €

Il y a colonialisme et colonialisme... Si les débats s'embrasent comme la Gironde en été à propos de la saga coloniale d'antan, les épisodes néocoloniaux peuvent s'avérer encore plus douloureux.

C'est le cas depuis les années 1960 pour les habitants des Chagos – un archipel de 55 îles qui auraient dû se retrouver sous la houlette... indépendante de Maurice mais que la Grande-Bretagne confia *en stoumelings* aux Etats-Unis pour établir sur celle de Diego Garcia, la plus grande d'entre elles, une base militaire, prête à répliquer à toute attaque communiste en pleine guerre froide.

Menace communiste mais...

Vingt ans à peine après la fin de la Seconde Guerre, le monde occidental, si fier d'affirmer ses valeurs démocratiques, n'eut pas de scrupules pour expulser les Chagossiens des terres où ils étaient implantés depuis le XVIIIe siècle. Une décision d'autant plus sujette à caution qu'elle survenait dans la foulée de la Conférence de Bandung et l'affirmation des peuples du tiers-monde à prendre leur propre sort en main. Certes, la menace d'une domination mondiale communiste était réelle mais cela entraîna un déni de démocratie de la part du monde anglo-saxon, peu enclin à accorder l'autonomie à des contrées dont il avait largement profité.

Si moult pays ont fini par arracher leur indépendance, celle des îles Chagos passa par d'interminables procédures judiciaires et juridiques. Au point de ne déboucher sur une solution positive qu'il y a quelques années. Et encore...

> Me Philippe Sands, tout britannico-français qu'il était, fut choisi par l'île Maurice pour défendre les Chagossiens contre la Grande-Bretagne.

Pour les populations expulsées, pas question de résister "à domicile" car elles avaient été chassées de chez elles. Au contraire, il s'imposait de jumeler les actions de droit à une diplomatie finaude. Le dossier des Chagos finit par s'imposer au niveau de la justice internationale. Entendez : en passant par l'Onu et surtout par les institutions internationales de justice dont la Cour de La Haye... Et ce en dépit de toutes les tentatives d'acteurs-clés de la liberté et de la démocratie... Lorsqu'en 2009, le grand écrivain franco-mauricien JMG Le Clézio attira l'attention du président Obama sur "*une injustice qui dure depuis cinquante ans*", il ne reçut même pas un accusé de réception de la Maison-Blanche...

Tous droits de reproduction réservés

La Libre Belgique

PAYS :Belgique
PAGE(S) :31
SURFACE :41 %
PERIODICITE :Quotidien

JOURNALISTE :Laporte

► 31 août 2022 - N°243

Il ne fallait cependant pas désespérer... Notamment, lorsque Me Philippe Sands, tout britannico-français qu'il était, fut choisi par l'île Maurice pour défendre les Chagossiens contre la Grande-Bretagne.

Retour à Peros Banhos

Une tâche dont s'acquitta avec justesse et justice l'écrivain-juriste qui avait marqué le public à la chaire internationale d'Histoire contemporaine de l'ULB en 2019. Après *Retour à Lemberg* et *La filière*, deux livres puissants où la grande Histoire croisa celle de sa famille, il livre une analyse étayée de la justice internationale et un témoignage humaniste sur les victimes du colonialisme contemporain. Avec une approche hors clichés à travers le portrait de Liseby Elisé. Et un épilogue personnel superbe sur le retour sur place avec les îliens enfin indépendants...

Voilà une immersion pointue dans les coulisses de la justice internationale qui devrait être au programme de tous les étudiants en droit...

Christian Laporte

Tous droits de reproduction réservés

lexpress.mu

L'émouvant parallèle de Philippe Sands entre Liseby Elysé et ses aïeules déportées

Par Aline Groëme-Harmon
25 AOÛT 2022 19:004

Chagos: l'ultime chance

«La dernière colonie» s'achève avec le récent voyage, en février, jusqu'à Blenheim Reef, Liseby Elysé (centre) était parmi les cinq Chagossiens

2010-2022. Douze ans depuis que Philippe Sands, spécialiste en droit international est l'avocat de Maurice dans le cas Chagos. De ses connaissances légales et de son histoire intime, il en a fait un roman qui sort aujourd'hui en Angleterre. «*The last colony. A tale of exile, justice and Britain's colonial legacy*» paraît chez Wiedenfeld & Nicolson. La traduction en français d'Agnès Desarthe sortira chez Albin Michel le 31 août.

Plus rien ne sera pareil après les larmes de l'exilée de Peros Banhos. Les 3 minutes 47 de l'intervention filmée de Liseby Elysé devant la Cour internationale de justice à La Haye, en 2019 ont été décisives. C'est avec ce témoignage bouleversant que s'ouvre La dernière colonie de Philippe Sands. L'ouvrage sort aujourd'hui en Angleterre. La traduction en français est à paraître chez Albin Michel le 31 août.

Philippe Sands (ci-contre à g.) – qui ont accompagné cette mission scientifique.

Il n'y a pas que les larmes de Liseby Elysé, exilée à 21 ans de l'île du Coin (qui est parmi la trentaine d'îlots de Peros Banhos) qui ont touché Philippe Sands en plein cœur. Il y a surtout un symbole profondément enraciné dans l'histoire personnelle de l'avocat.

Il explique : dans un précédent ouvrage, Retour à Lemsberg (2016), il avait raconté l'histoire de ses deux arrière-grands-mères déportées en 1942 avec, en tout et pour tout, une valise. Elles sont mortes dans les camps de concentration.

Joint au téléphone, l'auteur précise : *«En 1962, Liseby Elysé a été déportée avec une valise. Je fais la liaison entre ces deux histoires. L'idée qu'un être humain puisse être déporté dans ces circonstances est pour moi insupportable.»* La «*saga*» de Liseby Elysé née Bertrand est le *«cœur battant»* – l'auteur le dit en prologue – de La dernière colonie. C'est la question qu'elle pose à Philippe Sands après l'audience à la Cour internationale de justice qui ouvre toute la partie du livre consacrée à l'histoire des Chagos. *«Pourquoi il nous a fallu tellement d'années pour arriver à La Haye ?»*

L'auteur prévient : *«Ceci est une histoire vraie, livrée pour la première fois lors d'une série de conférences que je donnais à l'Académie de droit international de La Haye au cours de l'été 2021. Ayant pris part à certains des événements relatés ici, j'ai conscience de n'être pas un observateur impartial.»* Il nous fait remonter jusqu'en 1945 et la Charte des Nations unies. Plus précisément le Chapitre XI : déclaration relative aux territoires non autonomes.

Avec la Chagossienne, nous voyageons dans le temps. Jusqu'au chapitre Liseby, 1973. Philippe Sands écrit : *«Liseby Bertrand ne conserve aucun souvenir de l'indépendance de Maurice, parce que la nouvelle n'a jamais atteint Peros Banhos ni aucune île des Chagos. Elle avait alors 15 ans et travaillait comme nounou (…) Ce n'est qu'après l'indépendance et le démembrement, alors qu'elle vivait sur la nouvelle colonie récemment créée et baptisée "BIOT", qu'elle rencontra son premier Anglais. "Peut-être que c'était en 1970 ou 1971 (…)" (Son souvenir était exact : John Rawling Todd, qui avait intégré le service colonial en 1955 et exercé la fonction d'administrateur du Territoire britannique de l'océan Indien de 1965 à 1974, gouvernait depuis les Seychelles et ne se rendait que rarement sur place).»*

Le voyage à Blenheim Reef

La *«dernière colonie»* s'achève avec le récent voyage, en février, jusqu'à Blenheim Reef, Liseby Elysé était parmi les cinq Chagossiens – tout comme Philippe Sands – qui ont accompagné cette mission scientifique. La dernière photo du livre (qui comporte aussi des dessins de Martin Rowson, qui fait des illustrations pour «The Guardian») est celle de Liseby Elysé, les pieds dans le sable de son archipel natal. «Ce voyage a permis de

dévoiler le mensonge selon lequel l'archipel n'avait pas de population permanente dans les années 1960, aussi bien que celui qui prétendait qu'il n'était pas habitable de nos jours», écrit Philippe Sands. «J'éprouve de grandes difficultés à réprimer la fureur qui m'envahit quand je repense à tout le mal qui a été fait ici. Mais Liseby, elle, est aussi stoïque que d'habitude.»

«Les anglais ont compris que leur position est intenable»

Une nouvelle manche dans les batailles légales entourant l'archipel des Chagos aura lieu à partir du 17 octobre, à Hambourg. S'y dérouleront les audiences dans l'affaire de délimitation des frontières maritimes entre Maurice et les Maldives. Philippe Sands sera au rendez-vous. Son nouveau livre est pour Philippe Sands une *«façon de militer pour que cette histoire soit réglée».* Pour lui, c'est important que son ouvrage soit *«partout»,* qu'il devienne un *best-seller*, pour «*maintenir la pression sur les Britanniques».* L'avocat se dit «convaincu» qu'il y aura tôt ou tard un accord. Il est d'avis que la Grande-Bretagne *«va bouger. Il y a des signes. Les Britanniques ont reconnu que cette situation est intenable».* Quand on rappelle à Philippe Sands que malgré l'avis consultatif de la Cour internationale de justice à La Haye demandant aux Britanniques de restituer l'archipel, malgré la résolution adoptée l'assemblée générale des Nations unies donnant un délai de six mois aux Britanniques pour évacuer les Chagos (délai qui a expiré le 22 novembre 2019), le Royaume-Uni n'a pas bougé, l'avocat reste d'un optimisme à toute épreuve. «Quand vous travaillez comme moi depuis 35 ans sur le droit international, il y a un sixième sens qui s'appelle l'instinct. Je ne peux pas en dire plus.»